

## DÉLIBÉRATION N° 15/163

Séance du mardi 15 septembre 2015

### ACTIONS EN JUSTICE

**Le Conseil d'administration de l'Établissement public du Palais de la découverte et de la Cité des sciences et de l'industrie réuni le 15 septembre 2015,**

**Vu** le décret n° 2009-1491 du 3 décembre 2009 portant création de l'Établissement public du Palais de la découverte et de la Cité des sciences et de l'industrie,

**Vu** le dernier alinéa de l'article 9 du décret susvisé,

**Vu** le rapport du président,

### DÉCIDE

De déléguer compétence au président de l'établissement pour engager toute action en justice motivée par l'urgence ou engagée à titre conservatoire.

Le président rendra compte au Conseil d'administration des affaires pour lesquelles l'établissement public du Palais de la découverte et de la Cité des sciences et de l'industrie est demandeur lors de la séance la plus proche suivant l'introduction de l'action en justice.

Fait à Paris,  
Le 15 septembre 2015

Le président du conseil d'administration

  
Bruno Maquart